FORMULAIRE n°3
DEMANDE D'INVITATION
(maximum 2 personnes invitées par demande)

Vous souhaitez faire découvrir le tir sportif ou de loisir en invitant un ou des ami(e)s, n'hésitez plus !

IMPORTANT : conditions préalables à la validation d'une invitation
La personne qui invite doit obligatoirement être licenciée de la STSV et posséder ses propres armes qu'il mettra à disposition de son invité. Il est possible pour l'invitant d'acheter cibles et munitions au club pour son invité. Il est également important que l'invitant soit expérimenté au tir.
Si ces conditions ne sont pas remplies et qu'un encadrant de la STSV (ouvreur, diplômé fédéral) doit intervenir alors l'invitation sera requalifiée en découverte/initiation au tarif de 25€ TTC/personne.
L'invité est sous la responsabilité de l'adhérent ; cependant l'ouvreur responsable du pas de tir peut intervenir si les règles de sécurité ne sont pas respectées et si l'invité ne respecte pas les consignes de la STSV au pas de tir.
Attention : la consommation d'alcool est interdite pour avoir accès au pas de tir.
Remplissez vite ce formulaire, et renvoyez-le aux adresses mails suivantes, et sans oublier la/les copie(s) de vos documents.

responsableouvreurs@stsv.fr
ET
stsv.25410@gmail.com

NB : toute demande non expédiée aux 2 adresses ci-dessus ne sera pas traitée
Règlement FFTir : maxi 2 découvertes/an/personne au niveau national
(attention la CNI doit faire apparaître « copie » en filigrane pour éviter tout risque d'usurpation d'identité)

Nombre d'invités prévu avec le demandeur **(limité à 3 au total)** :

Nom	***Prénom***	***N° Téléphone***	***Email*** *(en majuscule)*	***Copie CNI Passeport*** *(oui /non)*	***A déjà tiré*** *(oui / non)*

Afin de vous encadrer efficacement, merci de fournir des dates pour lesquelles vous êtes disponibles **en comptant 7 jours calendaires après la dépose de votre demande** (le temps nécessaire pour nous de prévenir vos encadrants…).

Vos créneaux parmi les lundi, mardi, jeudi, vendredi soir, dimanche matin, lundi et vendredi après-midi (voir horaires sur le site internet stsv.fr)

Choix 1 :
Choix 2 :
Choix 3 :

Il ne vous reste plus qu'à attendre le retour de notre Responsable Ouvreur !
Tarif / personne : 10€ (*cibles et munitions réglées par la personne invitant*) hors boisson/café à régler sur place (*espèces ou CB*).

Nom, Date, Tel., Mail & Signature de la Personne Invitant

Au plaisir de vous faire découvrir notre sport / loisir ! Suivez-nous sur internet : ***stsv.fr***